

P

# PREMIÈRES INFORMATIONS

## et PREMIÈRES SYNTHÈSES

### RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 1999

*Au cours du premier trimestre 1999, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail diminue de 0,1 % et s'établit à 38,64 heures en fin de trimestre.*

*L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) progresse de 0,6 % au cours du premier trimestre 1999, soit 0,3 point de gain de pouvoir d'achat (1). Sur un an, son augmentation s'élève à 2,0 %, soit 1,7 point de pouvoir d'achat.*

*L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse de +0,5 % au premier trimestre 1999 et de 1,8 % sur un an.*

**La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet** décroît d'environ 0,1 % au premier trimestre 1999 : elle s'établit à 38,64 heures en fin de trimestre, contre 38,68 heures à la fin de l'année 1998. La répartition des salariés par tranche de durées se décale vers les tranches de faible durée. Ainsi, 7,2 % de salariés à temps complet travaillent moins de 36 heures (contre 6,3 % le trimestre précédent), alors que les salariés qui

(1) - Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages, qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de la progression de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers (appelé jusqu'à présent taux de salaire horaire des ouvriers) et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation - hors tabac - pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (également 0,3 % de mars 1998 à mars 1999).





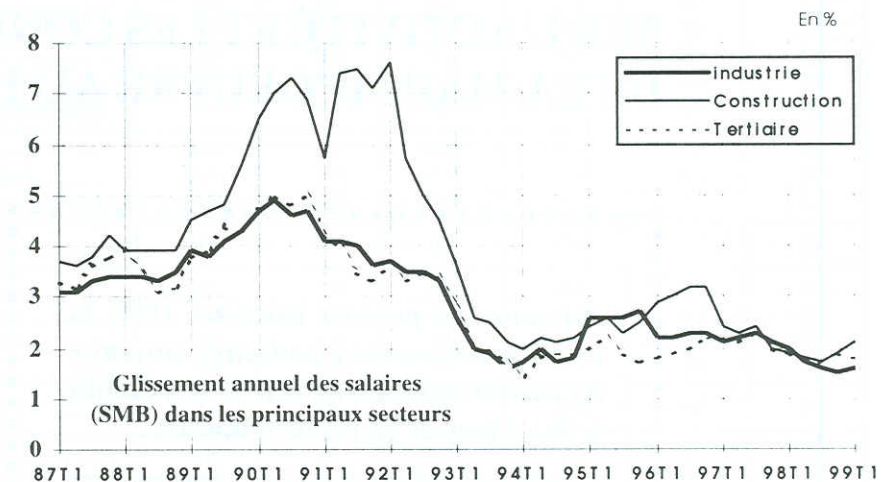
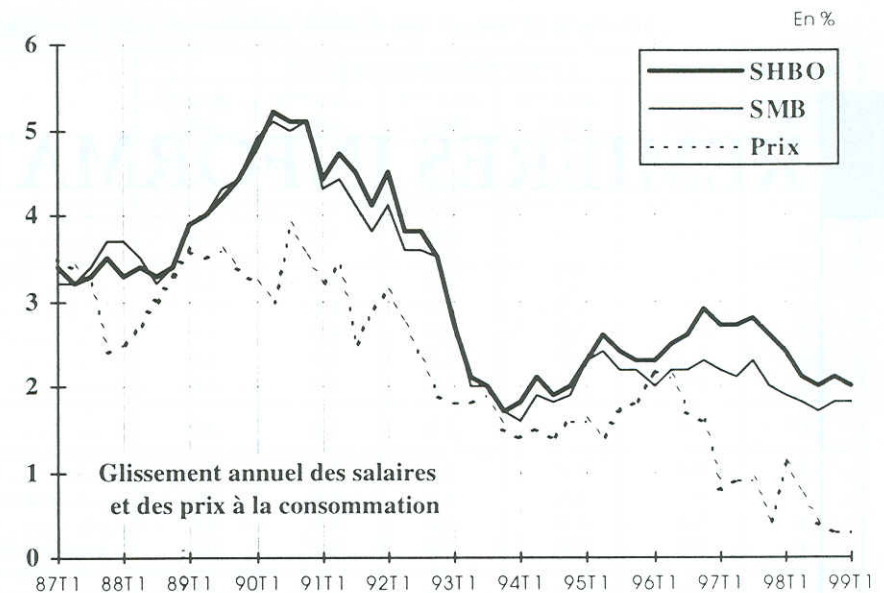
travaillent 39 heures et plus par semaine sont proportionnellement moins nombreux (66,0 % contre 66,9 %).

C'est dans les industries agricoles et alimentaires que la baisse de la durée hebdomadaire du travail est la plus conséquente (près de 0,4 % de diminution), ainsi que dans les industries des biens de consommation, l'automobile et les transports. En revanche, la durée hebdomadaire stagne dans les activités du tertiaire autres que les transports.

**L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) augmente de 0,6 %** au cours du premier trimestre 1999. Cette évolution est du même ordre que celles constatées à la même période les années précédentes (0,5 % en 1998 et 0,7 % en 1997). Les prix (hors tabac) ayant progressé de 0,3 % entre décembre 1998 et mars 1999, le pouvoir d'achat du SHBO progresse de 0,3 point. Sur un an, le SHBO a crû de 2,0 % et l'indice des prix (hors tabac) de 0,3 %. Le gain de pouvoir d'achat est donc de +1,7 point pour les douze derniers mois.

Dans l'industrie, le SHBO augmente de 0,6 %, évolution légèrement supérieure à celle constatée l'année précédente à la même période (0,5 %). Sa progression se situe entre 0,3 % pour l'automobile et 0,8 % pour les biens d'équipement et les biens de consommation. Dans la construction, la croissance du SHBO est très soutenue (0,7 % contre 0,3 % un an plus tôt). Comme au quatrième trimestre 1998, elle est plus contrastée dans le tertiaire, comprise entre 0,1 % pour les services aux entreprises et les activités financières et 0,8 % pour le commerce.

**L'indice du salaire mensuel de base (SMB), hors primes et heures supplémentaires, de l'ensemble des salariés progresse de 0,5 %** au cours du premier trimestre 1999, ce qui correspond à 0,2 point de pouvoir d'achat supplémentaire. Sa



progression par grand secteur est plus homogène que celle du SHBO, de 0,5 % pour le tertiaire à 0,6 % pour l'industrie et la construction. Les hausses les plus fortes se situent dans les industries de biens d'équipement (0,8 %), en revanche le SMB ne progresse que de 0,3 % dans les industries agricoles et alimentaires, les activités financières et les activités d'éducation et de santé.

Sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a crû de 1,8 % (+1,5 point de pouvoir d'achat). Les évolutions sont comparables pour les ouvriers (1,8 %), les employés (1,7 %) et les cadres (1,8 %), bien que ces derniers aient bénéficié ce trimestre des augmentations les plus fortes (0,7 %).

Comme au trimestre précédent, c'est chez les professions intermédiaires que la progression annuelle est la plus faible (1,4 %), malgré un début de rattrapage ce trimestre avec une hausse du SMB de 0,6 %.

Émilie QUÉMA,  
Paul FRANCESCHI  
(DARES).

L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture). Les résultats présentés sont établis à partir des 27 000 premiers questionnaires exploitables reçus au 20 juin 1999.

